

L'étrange acharnement de l'obsession euthanasique

Article rédigé par *Aleteia*, le 24 mars 2021

Source [Aleteia] La peur de la mort, de la faiblesse et de l'inutile va souvent de pair avec une obsession de la mort. Avec l'euthanasie, le refus des limites veut s'affranchir de toutes les limites.

Il fut un temps lointain, où la mort était un horizon quotidien auquel tout être humain se trouvait confronté, quel que fût son âge. Passée l'Antiquité, le christianisme, irriguant toute la société médiévale, avait développé un respect de l'individu — de la personne — qui interdisait, normalement, qu'on le privât du bien le plus précieux : la vie. Cela n'allait pas sans difficultés, sans de nombreuses infractions, mais celles-ci étaient de plus en plus sévèrement condamnées par la justice civile comme ecclésiastique. « Tu ne tueras pas », exigeait le cinquième [commandement de Dieu](#), reçu des leçons millénaires de la Torah et repris, assumé, à la suite de Jésus par la foi catholique.

Prendre la vie d'autrui était condamnable, sévèrement. Pour autant l'horizon de la mort était si familier, qu'elle semblait une compagne intimement mêlée à la vie. En ces temps, dits barbares par notre époque, la mort chrétienne était d'abord vue comme un passage, comme la possibilité enfin ouverte d'accéder à l'au-delà, et dans ce nouveau monde, à vivre la rencontre avec son Créateur.

Ainsi s'exprimait le grand François Villon. Poètes, peintres, sculpteurs, érudits, tous évoquaient la mort, malgré ses hideux apanages, comme l'ultime compagne, dont les effets, certes pénibles car issus des condamnations dues au péché originel, sont déjà réduits à néant par la victoire du Ressuscité. La foi éclairant la mort la rendait acceptable, au même temps qu'elle en interdisait l'usage violent contre les personnes — c'est d'ailleurs une des raisons qui poussa l'Église à fonder le droit dans la guerre puis le droit de la guerre.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

24/03/2021 07:00